

Réunion des forestiers suisses à Bex

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse**

Band (Jahr): **18 (1867)**

Heft 9

PDF erstellt am: **19.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-784284>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE.

PUBLIÉ PAR LA SOCIÉTÉ DES FORESTIERS SUISSES.

RÉDIGÉ PAR

EL. LANDOLT & J. KOPP.

N^o. 9.

1867.

Le JOURNAL SUISSE D'ÉCONOMIE FORESTIÈRE paraît tous les mois, en français, chez E. SCHULER éditeur à Bienne. Chaque numéro est d'une feuille; le prix d'abonnement est de Fr. 2. 50. par an, franco dans toute la Suisse. On peut s'abonner à tous les bureaux de poste.

Réunion des forestiers suisses à Bex

les 11, 12 et 13 août 1867.

En réponse à l'aimable invitation du comité, 75 forestiers et amis de la sylviculture s'étaient rencontrés à la date fixée dans le village de Bex, si gracieusement situé à l'extrémité supérieure du bassin du Léman. 12 cantons se trouvaient ainsi représentés; il y avait en outre deux forestiers français et un allemand, Mr. le conseiller forestier von Berg.

Les délibérations eurent lieu le 12 à l'hôtel de ville de Bex, dès 8 heures du matin à 12¹/₂. M. de Saussure, inspecteur général des forêts et président de la société, ouvrit la séance par un discours donnant un aperçu de l'économie forestière dans le canton de Vaud.

Après que l'on eut procédé à la réception de 15 nouveaux membres, le comité permanent soumit à l'assemblée son rapport de gestion, ainsi que les comptes de la société, dont l'acceptation est votée avec remerciements sur la proposition de la commission chargée de les réviser. Le rapport de gestion contient des détails circonstanciés sur l'état des différentes entreprises de la société, détails qui furent complétés oralement par M. Weber, président du gouvernement de Berne et président du comité permanent. Le nombre des sociétaires continue à augmenter d'une manière très-réjouissante les frais occasionnés par la publication du journal ont diminué grâce à la plus grande propagation qu'il a obtenue, et grâce aussi aux nouvelles con-

ventions conclues avec les imprimeurs; c'est pourquoi les recettes dépassent les dépenses de 625 frs.; le manuel pour les propriétaires de forêts trouve aussi un écoulement très-satisfaisant; l'édition française est bientôt prête à être imprimée, et elle a déjà 1400 souscriptions assurées. Les travaux d'endiguement et de reboisement dans les hautes montagnes avancent d'une manière satisfaisante. C'est la commune saint-galloise de Wartau qui a déployé, dans les travaux du Trubbach, l'activité la plus louable; les travaux de Valcava sont également poursuivis avec zèle, quant aux entreprises projetées dans le Tessin, elles n'ont pas encore pu être commencées à cause des difficultés que présentent les conditions de propriété; les travaux préliminaires pour les torrents de Schwanden dans le canton de Glaris sont terminés; les endiguements et les reboisements des torrents de Brinzn avancement, et quant aux travaux de consolidation projetés sur les bords de la Sionne en Valais, on pourra déjà mettre la main à l'œuvre cet automne.

Le comité permanent, qui venait de déposer ses pouvoirs après l'expiration de ses fonctions, a été réélu à l'unanimité pour une nouvelle série de trois années; le comité déclare, à la grande satisfaction de tous les membres, qu'il accepte cette marque de confiance et qu'il continuera ainsi à gérer les affaires de la société. La commission chargée de réviser les comptes est aussi confirmée dans ses fonctions.

Soleure est choisi comme lieu de réunion en 1868, et l'on élit comme président M. Baumgartner, conseiller d'état, et comme vice-président M. l'inspecteur forestier Schärer.

Passant à la discussion des questions proposées, M. Landolt lit son rapport sur l'endiguement des torrents et le reboisement de leurs bassins de réception, M. Coaz décrit ensuite les conditions particulières au canton des Grisons et parle des ravages récents de plusieurs torrents. La discussion qui suivit fut surtout destinée à éclaircir la question de savoir si le semis peut aussi être employé avec succès dans ces reboisements; elle établit en principe que la plantation opérée au moyen de plants isolés ou de touffes doit être la règle, mais qu'il ne faut pas exclure complètement les semis, particulièrement lorsqu'il manque de plants disponibles.

Le second sujet, traité par M. Pillichody, amena la discussion — grâce à une faute qui s'était glissée dans la traduction de la question — sur les taillis de chênes aussi bien que sur les futaies. Aux yeux du rapporteur, le défrichement et l'exploitation agricole du sol avant la régénération sont

les moyens les plus efficaces pour faire disparaître les mauvaises herbes et les bois tendres qui étouffent le recrû ; dans le cas où ces moyens seraient impraticables, il faut recourir à des expurgades et à des nettoyages périodiques, et chercher à élever à côté du chêne des essences qui donnent un fort ombrage et étouffent les broussailles.

La discussion du troisième sujet dut être ajournée à cause de l'heure avancée.

L'assemblée accueillit avec acclamations une motion de M. Pillichody tendant à provoquer la réunion des deux organes de la science forestière, le Forestier pratique et le Journal suisse d'économie forestière.

M. Davall présente ensuite le rapport publié dans notre précédent numéro sur la section forestière de l'exposition universelle.

(La suite au prochain numéro.)

Communication relative à l'emploi de bois pour la préparation du papier.

C'est sous ce titre que fut présenté à l'assemblée des forestiers bernois, tenue à Berthoud le 9 courant, un petit travail destiné à fixer l'attention des membres sur une industrie qui jouera plus tard, selon toute apparence, un rôle important dans les arts et qui mérite spécialement d'exciter l'intérêt des forestiers.

La nouveauté du sujet et les avantages incontestables que promet cette découverte suffirent pour assurer un auditoire sympathique à un exposé du reste imparfait, et la société décida d'accorder une plus grande publicité aux quelques considérations que j'eus alors l'occasion de présenter en les faisant insérer dans le Journal suisse d'économie forestière et dans les feuilles agricoles du canton de Berne.

C'est pour répondre à ce désir que j'envoie mon travail à la rédaction de cette feuille, sans avoir rien changé à sa forme primitive.

On a beaucoup parlé dans les derniers temps de la fabrication du papier de bois. Il est question en effet d'établir deux fabriques de ce genre dans notre voisinage immédiat, l'une à Bätterkinden et l'autre à Frinvilliers ; et comme l'augmentation qui en résultera pour la consommation du bois dans